



Conseil Municipal
Du 28 septembre 2015

Délibération n° 3.280915

Plan Local d'Urbanisme – Modification n°3
Engagement de la procédure – autorisation

Madame Msica Guérout expose ce qui suit :

« Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de notre commune a été approuvé par délibération du conseil municipal, le 22 octobre 2010.

Une première modification est intervenue le 14 mai 2012, et lors de notre séance du 29 juin dernier, nous avons engagé la procédure permettant de procéder à une seconde modification.

Suite à l'approbation initiale du PLU en 2010, un recours contentieux a été engagé par une association visant à son annulation.

A l'issue de la procédure contentieuse, l'essentiel des dispositions de notre PLU a été validé par les différents échelons de la juridiction administrative.

Toutefois, la Cour Administrative d'Appel de Douai, dans son arrêt du 27 novembre 2014, a livré une interprétation différente de celle de la Ville et de ses avocats sur les deux points suivants :

1- Dans le PLU, un certain nombre de m² d'Espaces Boisés Classés avaient été supprimés sur 3 parcelles situées à proximité et dans le Bois du Vagabond Bien Aimé, selon le détail suivant :

AB 690 : 800 m²
AB 691 : 1 400 m²
AB 779 : 4 000 m²

NB : il convient néanmoins de garder en mémoire que globalement, sur l'ensemble de la Ville, la superficie des EBC inscrits au PLU augmentait de 1,7 hectares par rapport au POS précédent.

2- Quant aux 13 000 m² de terrains classés en zone AU (zone à urbaniser), dans la partie basse du terrain dit de la Pénétrante ; les juges de Cour d'Appel ont estimé qu'ils devaient être classés en EBC.

Il convient donc d'intégrer les conclusions de la cour d'Appel dans notre PLU.

C'est l'objet de cette modification n°3 qui portera sur le classement en zone naturelle (ZN) et en espaces boisés classés des 4 périmètres suivants :

- . 800 m² au sud de la parcelle AB 690
- . 1 400 m² en périphérie de la parcelle AB 691
- . du chemin et de l'ancien potager situés dans la parcelle AB 779
- . de la partie basse du terrain dit de la Pénétrante

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE MARITIME

Arrondissements du Havre

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal du 28 septembre 2015**

L'an deux mille quinze, le vingt huit septembre à dix huit heures trente.

Le Conseil Municipal de la ville de Sainte-Adresse convoqué le vingt deux septembre deux mille quinze conformément à la Loi, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Hubert Dejean de la Bâtie, Maire.

Etaient présents : Madame Claire Mas, Madame Catherine Guignery, Monsieur Dimitri Egloff, Monsieur Luc Lefevre, Monsieur Jean-Pierre Lebourg, Madame Sophie Derudder, Madame Odile Fischer, Monsieur Jean-Paul Bravard, Adjoints au Maire, Monsieur Michel Harel, Madame Annik Berthelot, Monsieur Antoine Vivien, Monsieur Jean-Marc Lefebvre, Monsieur Michel Malandain, Madame Marie-Hélène Fleury, Madame Christelle Msica-Guérout, Madame Stéphanie N'Guyen, Monsieur Patrick Gibon, Madame Julie Dubosc, Monsieur Régis Lallemand, Monsieur Paul Lafleur (arrivé à 19h10), Mademoiselle Françoise Martin, Monsieur Elian Pilvin, Monsieur Dominique Jeanne-dit-Fouque, Monsieur François-Xavier Allonier, Madame Laura Fiat, Monsieur Jean-Charles Dufait, Conseillers Municipaux .

Etaient absents : Madame Sylvie Molcard (pouvoir à Monsieur Egloff), Madame Isabelle Micheneau (pouvoir à Madame Mas)

Assistait également Monsieur CANAYER, Directeur Général des Services.

Monsieur Régis Lallemand est nommé secrétaire de séance

Nombre de votants : 29

Conformément aux dispositions de l'article L 123-13 du Code de l'Urbanisme, cette modification de notre PLU sera soumise à enquête publique.

Le projet définitif de la modification sera ensuite soumis au conseil municipal pour approbation ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord à l'Unanimité.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

Hubert Dejean de la Bâtie



Transmis en Sous-Préfecture,
le
- 7 OCT. 2015

Valérie COQUIN
Attachée Territoriale

Affichage le : 29.09.2015

Ampliation transmise à :
Sous-Préfecture
Secrétariat
Secrétariat Général
Urbanisme
Recueil des Actes Administratifs
Archivage

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE MARITIME

Arrondissements du Havre

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal du 28 septembre 2015**

L'an deux mille quinze, le vingt huit septembre à dix huit heures trente.

Le Conseil Municipal de la ville de Sainte-Adresse convoqué le vingt deux septembre deux mille quinze conformément à la Loi, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Hubert Dejean de la Bâtie, Maire.

Etaient présents : Madame Claire Mas, Madame Catherine Guignery, Monsieur Dimitri Egloff, Monsieur Luc Lefevre, Monsieur Jean-Pierre Lebourg, Madame Sophie Derudder, Madame Odile Fischer, Monsieur Jean-Paul Bravard, Adjoint au Maire, Monsieur Michel Harel, Madame Annik Berthelot, Monsieur Antoine Vivien, Monsieur Jean-Marc Lefebvre, Monsieur Michel Malandain, Madame Marie-Hélène Fleury, Madame Christelle Msica-Guérout, Madame Stéphanie N'Guyen, Monsieur Patrick Gibon, Madame Julie Dubosc, Monsieur Régis Lallemand, Monsieur Paul Lafleur (arrivé à 19h10), Mademoiselle Françoise Martin, Monsieur Elian Pilvin, Monsieur Dominique Jeanne-dit-Fouque, Monsieur François-Xavier Allonier, Madame Laura Fiat, Monsieur Jean-Charles Dufait, Conseillers Municipaux .

Etaient absents : Madame Sylvie Molcard (pouvoir à Monsieur Egloff), Madame Isabelle Micheneau (pouvoir à Madame Mas)

Assistait également Monsieur CANAYER, Directeur Général des Services.

Monsieur Régis Lallemand est nommé secrétaire de séance

Nombre de votants : 29